

Reportage
Quarante huit heures à Toronto :
 A l'ouest de la marocanité



4



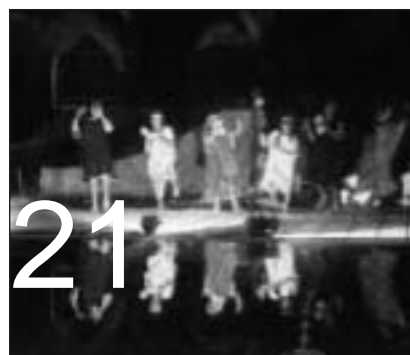
Ouvert le dimanche !
 Les services du consulat du Maroc à la rencontre des marocains de l'ouest

5

Soirée culturelle annuelle de l'AMDT
 Ambiance sans frontières



6



21

Colonies de vacances la Fondation Hassan II
 Vingt cinq places pour les enfants du Canada

L'incontournable M. Bouchaïb Barouk



21

Éditorial

PROJET DE CENTRE CULTUREL DE LA FÉDÉRATION MAROCAINE DU CANADA

QUE RISQUE-T-IL D'ADVENIR DU DON ROYAL ?

«Toute association membre qui n'aura pas tenue d'assemblée générale ou qui n'aura pas déposé d'écritures en règle (rapport d'activités et rapport financier) deux années de suite, sera radiée».

Ceci est une disposition de la Charte de la Fédération Marocaine du Canada. Cette disposition, quelque peu draconienne mais qui se justifie par l'impératif besoin d'établir et d'asseoir la crédibilité du mouvement associatif d'inspiration marocaine qui à l'époque, semblait aller un peu à la dérive.

L'article en question a d'ailleurs trouvé à s'appliquer en 2003, dans le cas d'une association jusque là puissante et dynamique, mais que des divergences entre les membres de son exécutif avait condamné à la paralysie.

Aujourd'hui, à notre grand regret, c'est à la Fédération elle-même qu'il semble devoir s'appliquer, dans la mesure où celle-ci ne donne plus signe de vie depuis plusieurs mois, dans la mesure aussi où son assemblée générale annuelle régulière, qui devait avoir lieu en septembre 2006, est «en retard» de plus de sept mois !

Dans cinq mois donc, si la situation n'est pas réglée, la

Fédération sera passible de la règle qu'elle s'est donnée et a imposé à ses membres et devra être déclarée dissoute. Une telle issue nous déplairait, tant les espoirs que nous avons placés en la FMC – et une grande partie de la communauté marocaine avec nous – étaient grands ; mais nous finirions quand même par nous rendre à la raison qu'après tout, comme toute œuvre humaine, les organisations associatives sont faites pour naître, grandir et s'épanouir, mais aussi mourir ...

Sauf que, dans ce cas précis, les marocains du Canada et de Montréal en particulier, subirait un énorme préjudice.

Souvenez-vous : une des principales tâches que la FMC s'était assigné résidait dans la réalisation d'un centre culturel, un lieu de ralliement, un centre de référence sur notre pays d'origine et de rayonnement de sa culture.

Pour ce projet, le «premier argent» est venu ; sous la forme d'un don Royal. Par la suite, une campagne de lever de fonds devait être entreprise et en démarche finale, des contributions des gouvernement québécois et canadien devaient être demandées.

On ignore jusqu'où ce programme a pu aller, mais une

chose est sûre : le don Royal est là, partie désormais du patrimoine et des biens gérés, sans aucun doute au mieux de nos intérêts collectifs, par la Fédération.

Mais cela n'empêche que nous sommes inquiet ; car, si comme nous le craignons, dans cinq mois, la FMC n'a pas mis ses affaires en ordre et vient à être dissoute, selon les lois et règlements en vigueur en matière associative, ses «biens meubles et immeubles», en particulier ses avoirs financiers, tomberaient entre les mains de l'administration qui, selon son seul bon gré, les «distribuerait à des associations caritatives».

On risque donc fortement de perdre ainsi de l'argent, mais surtout de voir s'évaporer un projet et un rêve caressé par au moins deux générations d'originaires du Maroc ayant choisi de vivre au Canada, mais qui restent attachés à des valeurs dont le projet de Centre culturel aurait été la représentation physique.

Il reste cinq mois pour éviter que le dépôt sacré que devient ainsi le don Royal connaisse un si triste sort.

Il n'est donc pas trop tard pour agir

Abdelghani Dades

ÉCONOMISEZ!
 À partir de votre ligne fixe **Bell et Vidéotron!!**

	Appelez MAROC Tarif aussi bas que 19.8¢ <small>5 premières minutes* pour 99¢. Minutes supplémentaires 34.9¢.</small>	Appelez MAROC MOBILE Tarif aussi bas que 33¢ <small>3 premières minutes* pour 99¢. Minutes supplémentaires 45.9¢.</small>	Appelez FRANCE** Tarif aussi bas que 2.5¢ <small>45 premières minutes* pour 99¢. Minutes supplémentaires 5.9¢.</small>	Appelez ALGÉRIE Tarif aussi bas que 12.4¢ <small>9 premières minutes* pour 99¢. Minutes supplémentaires 20.9¢.</small>	Appelez ALGÉRIE MOBILE Tarif aussi bas que 16.5¢ <small>9 premières minutes* pour 99¢. Minutes supplémentaires 20.9¢.</small>	Appelez TUNISIE** Tarif aussi bas que 19.8¢ <small>5 premières minutes* pour 99¢. Minutes supplémentaires 37.9¢.</small>
	Appelez CANADA & USA Tarif aussi bas que 1¢ <small>*10 premières minutes* pour 99¢. Minutes supplémentaires 1.9¢.</small>					

Service à la clientèle : www.1011289.com / 10-11-289-00

Composez 10-11-289
 International 011 + Country Code + Tel Num/ Amérique du nord: 1 + Area Code + Tel Num
 Avant votre prochain appel longue distance et économisez!



*Pour toutes les destinations à 99¢, les minutes de durée de votre appel, le coût minimum est de 99¢. **Pour les appels internationaux ou les appels directs, vers les cellulaires, services spécialisés ou codes spéciaux (gouvernements, universités, bases militaires etc.), consulter le www.1011289.com ou composer le 10-11-289-00. Tarif en vigueur à partir du 1er Mars 2007 et peut varier à n'importe quel moment. Pour 10-11-289 voir les offres de Buz Telecom. Les compagnies participantes, basées à la source TTX Services Financiers et systèmes (TSF) 7 succursales de Montréal.

Editeur : Abdelghani Dades. Administration Gestion : Rachid Najahi.	Rédaction : Youssef Bargache, Massine Belhaj, Rabea El Aidi, Othman Chaguir. Chef de publicité :	Youssef Bargache, Hassan Boulal, Said Foutouh Conception et Réalisation Graphique : Rachid Najahi.	Atlas.Mtl est un produit du GROUPE ATLAS MEDIA Editeur de: La Voix des Marocains	à Montréal et du site web: www.atlasmedia.ca 10392 Grande Allée Montréal	H3L 2M3. Tel. (514) 962-8527 - (514) 994-9582 journal@atlasmedias.com
--	--	--	---	--	---